

*Accords fiscaux—Loi*

Je pense donc que ce sont là deux difficultés très importantes que le gouvernement conservateur n'a pas été capable de contourner. Et lorsqu'on regarde le projet de loi C-62 sur l'égalité en emploi, on s'aperçoit que ce sont de bonnes paroles mais actuellement il est très difficile de mettre en application un tel projet de loi étant donné qu'il n'y a maintenant aucune pénalité pour les gens qui n'appliqueront pas la Loi. Alors j'aimerais apporter ces précisions, puisqu'on parle actuellement du nombre de création d'emplois par le gouvernement conservateur, mais il faudrait à ce moment-là que l'on donne toutes les statistiques et surtout qu'on les donne correctement.

[Traduction]

Selon l'Association médicale canadienne, à la suite de cette décision du gouvernement fédéral, l'écart sera de plus en plus grand entre la qualité des services de santé assurés dans les provinces riches et dans les provinces pauvres.

En outre, le président de la Chambre de commerce du Canada, M. Roger Hamel, a exhorté le gouvernement fédéral à consacrer plus de fonds aux universités, disant que le monde des affaires craignait de plus en plus que des compressions dans le domaine de l'enseignement postsecondaire empêchent les universités de répondre à la demande de recherche et de développement, voire de donner aux étudiants la formation de base voulue.

• (1920)

[Français]

Comme on le voit, monsieur le Président, il y a eu un tollé contre le projet de loi C-96, et je crois sincèrement que le gouvernement conservateur serait bien avisé de modifier ce projet de loi.

J'entendais également tantôt un autre de mes collègues conservateurs dire jusqu'à quel point le gouvernement libéral avait été inconscient avec son administration et avait placé le Canada dans un problème financier terrible. Par contre, les conservateurs sont censés tout corriger. Je veux bien, mais je pense que là également ils se comparaient aux États-Unis et c'est là une comparaison qui revient régulièrement. Alors lorsque nos collègues conservateurs nous parlent, on se compare toujours aux États-Unis. J'espère qu'on ne deviendra pas les États-Unis numéro 2 et qu'on ne fera pas ce que les États-Unis ont fait parce qu'actuellement le taux de pauvreté est tellement élevé aux États-Unis.

On a également mentionné qu'il y a actuellement plus de 40 p. 100 d'Américains qui ne peuvent pas s'offrir des services médicaux parce qu'ils n'ont pas l'argent nécessaire. Il ne faudrait donc pas que la même chose se produise au Canada.

Alors je tiens à redire mon opposition au projet de loi. Il s'agit, à mon avis, d'une mesure tout à fait inacceptable qui fera perdre huit milliards aux institutions d'enseignement postsecondaire et aux institutions de santé au Canada. Pour le Québec seulement, ce sont deux milliards qui sont retirés. Je suis persuadée que les Canadiens et les Canadiennes s'en souviendront aux prochaines élections.

**Le président suppléant (M. Ricard):** Questions ou commentaires. L'honorable député de Glengarry—Prescott—Russell (M. Boudria) a la parole.

**M. Boudria:** Monsieur le Président, j'ai une question à poser à mon honorable collègue. Comme elle le sait, le gouvernement

durant la dernière année a eu plusieurs dépenses que certains d'entre nous ont questionné très sérieusement et avec raison, je dois dire, monsieur le Président, et je suis sûr que vous êtes d'accord avec moi. Un exemple de ces dépenses est le fait par exemple que les contribuables canadiens, par l'entremise de leurs taxes, ont dû payer pour ce qui est connu communément comme étant le fiasco des banques, un montant d'environ deux milliards de dollars. On sait, par exemple, et on a su au cours des derniers jours qu'il y a près de un million qui a été dépensé afin qu'on puisse envoyer notre premier ministre dans trois petits voyages ici et là. On a même su aujourd'hui qu'il y a près de \$40,000 qui ont été dépensés encore une fois afin de faire une émission de télévision de quelques minutes pour que les Américains puissent avoir le grand privilège, comme je l'ai dit plus tôt aujourd'hui, de voir la «fraise» de notre premier ministre sur leur écran de télévision. Pourrait-il nous dire si à son avis...

**M. Lanthier:** J'invoque le Règlement, monsieur le Président.

**Le président suppléant (M. Ricard):** L'honorable député de LaSalle (M. Lanthier) sur un rappel au Règlement.

**M. Lanthier:** Monsieur le Président, croyez-vous qu'il soit convenable d'utiliser de telles expressions à propos du premier ministre du Canada. Quel qu'il soit, ce n'est pas une question de parti, je crois que le premier ministre du Canada demande un certain respect lorsqu'on s'y adresse. Je pense qu'on peut prendre l'exemple des Américains lorsqu'ils s'adressent à «Mr. President», quel que soit le parti, on le respecte. Et j'aimerais s'il vous plaît invoquer le Règlement de la Chambre pour qu'on respecte notre premier ministre canadien.

**Le président suppléant (M. Ricard):** L'honorable député a raison, et je demanderais au député de Glengarry—Prescott—Russell (M. Boudria) de bien vouloir peser ses mots lorsqu'il parle du premier ministre. L'honorable député a la parole.

**M. Boudria:** Merci, monsieur le Président, je vais suivre la directive de mon collègue d'en face et me référer au premier ministre (M. Mulroney) comme le président du Canada, puisque c'était en fait ce qu'il préconisait lui, lorsqu'il nous a adressé la parole. J'ai noté qu'il a fait le parallèle avec le Président des États-Unis.

On peut donc assumer, d'après ce que je viens d'entendre, monsieur le Président, que le premier ministre du Canada est non seulement un chef de gouvernement, mais qu'à partir de tout de suite on devrait le reconnaître comme un chef d'État.

Et je note que le député de LaSalle-Ville Emard semble penser qu'il est un chef d'État. En tout cas, monsieur le Président, à mon avis il est seulement le chef du gouvernement et ma Reine est mon chef d'État et personne d'autre.

Toutefois, je laisse tomber le sujet pour demander à mon honorable collègue, la députée d'Outremont (M<sup>me</sup> Pépin) qui vient de prononcer un excellent discours à la Chambre, si elle veut bien nous informer, à savoir si, à son avis, ce genre de dépenses que le gouvernement peut faire inutilement—d'après moi, en tout cas—est sensible et raisonnable, étant donné que maintenant nous n'avons plus d'argent pour le projet de loi que nous sommes en train d'étudier à la Chambre ce soir, que nous n'avons plus les fonds nécessaires pour fournir ce que ça prend, en même temps qu'on fait des dépenses extravagantes, semblables. Je voudrais lui demander de commenter là-dessus.